



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises de taille intermédiaire

Question écrite n° 80177

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la création d'un marché obligataire pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Il est souvent difficile pour une ETI d'accéder seule au marché en raison de son coût et des conditions requises. En se regroupant, les entreprises se donneraient les moyens d'accéder à un financement long terme, à des taux compétitifs sur le marché obligataire, ce qui leur permettrait de réaliser des projets d'envergure, d'investir dans la recherche et le développement (R et D), d'augmenter leur capacité de production et de financer leur développement. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir si les pouvoirs publics peuvent autoriser et encourager les investisseurs à drainer l'épargne vers des placements obligataires au sein desquels participeraient des ETI.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80177

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6237

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)